

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2022

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - (N° 343)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL740

présenté par
M. Boudié, rapporteur

ARTICLE 2

I. – À l'alinéa 7, après la mention :

« 2° »,

insérer le mot :

« Dans ».

II. – En conséquence, au même alinéa 7, avant le mot :

« programmes »,

insérer le mot :

« les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.